

Nevers, le 27 mai 2015



Madame, Monsieur le parlementaire,

Depuis quelques semaines la réforme du collège occupe une place importante dans l'actualité. Cette réforme refusée par des organisations syndicales représentant 80% des personnels et contre laquelle les professeurs de collège se sont trouvés majoritairement en grève le 19 mai dernier a été publiée au journal officiel dès le lendemain montrant ainsi que le ministère entendait réformer contre l'avis des enseignants. Il a d'ailleurs accompagné sa communication autour de la réforme d'affirmations qui ne font pas dans la nuance ou dans la reconnaissance du travail des personnels : le collège serait à la source de tous les maux de notre système éducatif, il aggraverait les inégalités sociales, les élèves s'y ennuieraient, et seraient abandonnés à leurs difficultés dès la classe de cinquième.

Par ce courrier, nous souhaitons alerter le parlementaire que vous êtes : ces affirmations qui méprisent le travail des enseignants et ce refus de dialogue ont heurté profondément les enseignants de collège mais aussi leurs collègues de lycée. De plus, sur le fond, cette réforme ne répond absolument pas aux problèmes du collège aujourd'hui, mais au contraire va les aggraver. En effet les diagnostics présentés à l'appui de cette réforme sont des postures idéologiques qui ne reposent sur rien de crédible (ou plutôt ne puisent qu'à une seule source, toujours la même, celles de l'OCDE...). Certes tout n'est pas parfait au collège, mais une réforme sérieuse mérite mieux que cette caricature pour justifier des mesures qui aggraveront en réalité les problèmes qu'elles prétendent résoudre. **Chaque jour dans les collèges, les enseignants œuvrent pour que tous leurs élèves progressent** malgré un cadre qui a été dégradé par les politiques menées depuis plus de dix ans : les taux d'encadrement se sont dégradés, des dispositifs d'interdisciplinarité ont été introduit au détriment des cours disciplinaires, les réunions dans les établissements et les injonctions se sont multipliées. Ainsi, la présente réforme fait l'impasse sur certains points fondamentaux et en aggravent d'autres.

Sans pouvoir examiner en ces quelques lignes l'ensemble des dispositifs de la réforme, nous soulignerons seulement quelques-uns des points essentiels que nous pourrions développer plus complètement ainsi que d'autres comme les langues anciennes ou les langues vivantes lors d'une éventuelle rencontre.

Alors que les événements récents (janvier) conduisent les plus hauts responsables de l'Etat à prétendre vouloir renforcer le vivre ensemble et le sentiment du bien commun, cette réforme **renvoie au local des pans entiers de l'organisation du collège, éclatant le cadre national**. Cette territorialisation scolaire engendrera inévitablement des différences qui ne peuvent qu'accroître les inégalités et les tensions sociales, bien loin de l'objectif affiché.

L'attaque contre les horaires disciplinaires (plus de 15% du temps scolaire dédié à des thèmes transversaux ou prétendus tels) ira dans le même sens, puisqu'on ne peut supposer que les élèves soient à égalité devant la culture scolaire. Depuis des décennies, la **réduction du temps disciplinaire élève et professeur est l'une des causes du creusement des inégalités devant la maîtrise des contenus**. Au lieu de revenir sur ces dérives mortifères, la réforme les amplifierait encore, ce qui détruit un peu plus la confiance des enseignants et des citoyens dans la parole politique !

Les dispositifs interdisciplinaires imposés ne sont pas une nouveauté puisqu'ils existent au collège où ils ont déjà montré qu'ils contribuent à creuser l'écart entre les meilleurs élèves qui maîtrisant les contenus disciplinaires peuvent les faire dialoguer et les plus faibles qui se trouvent encore plus mis en échec : comment mettre en relation des notions que l'on méconnaît ?

Imposer que ces pratiques interdisciplinaires représentent 11,5% de l'horaire hebdomadaire des élèves pour les trois dernières classes du collège, ne peut qu'être un mauvais coup porté aux élèves les plus en difficulté. Au SNES-FSU, nous ne sommes pas contre l'interdisciplinarité entendue comme un moyen pour les élèves de davantage percevoir les liens entre les disciplines et donc de donner davantage de sens à l'enseignement disciplinaire proposé. Nous refusons par contre de partir du postulat que cette forme scolaire conviendrait à tous les élèves en présupposant leur autonomie car ce postulat est réfuté par les précédents dispositifs interdisciplinaires (IDD). Au contraire, nous pensons que l'autonomie de l'élève est avant tout à construire en s'appuyant sur des programmes définis annuellement centrés sur les disciplines. Il faut donner les outils et les clés de compréhension nécessaires permettant d'appréhender des thèmes d'étude nécessitant d'interconnecter les savoirs. Plus les contenus disciplinaires s'appauvrissent, plus les inégalités sociales explosent car on les remplace par des formes scolaires et des façons d'enseigner implicitement modelées par et pour les enfants qui, à la maison, sont imprégnées de ces logiques. Il ne faut donc pas réduire les horaires disciplinaires pour imposer des quotas de dispositifs interdisciplinaires, mais au contraire maintenir ces horaires et permettre aux enseignants de décider de l'opportunité et du moment d'un travail interdisciplinaire en fonction des besoins de leurs élèves. D'autre part, les modalités d'organisation locale de ces temps interdisciplinaires iraient **renforcer le clientélisme des chefs d'établissement**. On imagine bien que créer de telles ambiances ne peut qu'être contraire à un fonctionnement efficace du travail collectif qu'on prétend pourtant développer !

En tant que responsable politique vous ne pouvez être insensible à l'avenir de notre jeunesse et de l'enseignement républicain. Si tout n'est pas nécessairement à rejeter dans la réforme annoncée, il n'en reste pas moins que sa philosophie d'ensemble détruit les conditions de la transmission égalitaire du savoir.

Nous ne vous demandons pas de nous croire sur parole mais nous souhaitons au vu de la gravité de la situation échanger avec vous sur les conséquences de cette réforme pour notre département et solliciter votre appui.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur le parlementaire, l'assurance de notre entier dévouement dans la cause de l'école républicaine.

Pour la section départementale du SNES de la Nièvre  
O. Crouzet